

## **DOSSIER DE PRESSE**

Commission Permanente du Conseil régional du Grand Est

Vendredi 21 juin 2024



### **SOMMAIRE**

La Région investit pour l'avenir professionnel des apprentis dans les Centres de Formation d'Apprentis (CFA)	p.3
Rentrée 2024 : de nouvelles mesures pour renforcer les formations sanitaires et sociales	p.5
Grand succès des premiers appels à projets en faveur de l'élevage en Grand Est	p.6
Le Pacte pour les Ruralités essaime ses mesures au cœur des territoires	p.7
Autres points:	p.8

- Soutien à la population ukrainienne : la Région toujours mobilisée
- La Région intensifie ses efforts pour une rénovation énergétique performante
- Des mesures de soutien à l'installation des vétérinaires
- Des vacances pour tous les enfants



## La Région investit pour l'avenir professionnel des apprentis dans les Centres de Formation d'Apprentis (CFA)

Malgré la décision du Ministère du Travail de réduire de 50 millions d'euros l'enveloppe financière des Régions destinée au fonctionnement des CFA, la Région Grand Est poursuit ses investissements, pour assurer aux jeunes du territoire un avenir serein dans la formation professionnelle.

Depuis 2018, elle s'engage pour maintenir l'offre existante en apprentissage sur les premiers niveaux de qualification dans les filières prioritaires (Industrie, Artisanat, BTP, ...).

### Quatre projets immobiliers soutenus

Depuis la loi de 2018, la Région s'est engagée à soutenir les CFA tant en fonctionnement qu'en investissement. Ce plan de financement ambitieux marque une étape importante dans le renforcement des capacités des CFA à offrir une formation de qualité et adaptée aux défis du 21<sup>ème</sup> siècle, en améliorant la qualité de vie des apprentis, favorisant le développement numérique, modernisant les infrastructures et en adaptant les bâtiments aux normes environnementales.

Quatre grands projets régionaux bénéficieront au total d'une subvention de plus de cinq millions d'euros :

CFAI Alsace, avec la construction d'un centre de formation à Sélestat (67)

CFA des Compagnons du Devoir, avec la réhabilitation du site de Jarville-la-Malgrange (54)

BTP CFA Grand Est, avec des aménagements sur le site du CFA BTP de la Marne à Reims (51)

BTP CFA Grand Est, avec des aménagements sur le site du CFA BTP des Ardennes à Poix-Terron (08)

La Région investira également deux millions d'euros supplémentaires pour des projets au sein des bâtiments régionaux dédiés à l'apprentissage, incluant plusieurs rénovations et mises aux normes pour garantir des conditions optimales pour les apprenants.

### Moderniser les équipements des CFA et répondre aux défis du 21ème siècle

La Région consacre une enveloppe totale de 3,2 millions d'euros pour financer 493 projets proposés par 47 CFA, répartis dans trois axes prioritaires : le déploiement du numérique, le développement de matériel innovant, et la mutualisation des équipements de formation pour sécuriser les filières existantes.

Ces investissements reflètent l'engagement de la Région à soutenir la modernisation et l'innovation pédagogique, garantissant aux jeunes de tous les territoires un accès à des formations de qualité, en phase avec les exigences du marché du travail.

#### Parmi les projets retenus :

<u>Numérique et formation à Distance :</u> 50 projets ont été sélectionnés pour une aide régionale de 632 000 euros, visant à favoriser la mise en place de formations à distance.

<u>Matériel innovant</u>: 115 projets bénéficieront de 1,83 million d'euros pour l'acquisition d'équipements avancés, tels que des simulateurs et des outils de réalité augmentée.

<u>Mutualisation des équipements</u>: 126 projets recevront 742 000 euros pour optimiser l'utilisation des équipements entre différentes filières de formation.

La Région continue également son soutien aux transitions énergétiques et environnementales avec des projets comme celui du CEITEDI (Campus d'Excellence International de la Transition Énergétique et de la Décarbonation de l'Industrie) à Thionville, où 333 750 euros sont alloués pour la modernisation du plateau technique nucléaire à destination des lycéens et apprentis.

Pour les CFA implantés dans les lycées, les demandes ont été harmonisées avec la politique d'équipement des lycées, permettant une mutualisation des ressources et une optimisation des financements. Ainsi, 28 équipements bénéficient d'un soutien commun, impactant positivement 837 apprentis et 3 482 lycéens.



### > Une aide aux mobilités européennes des jeunes avec le dispositif ESCALE

La Région Grand Est continue de promouvoir l'ouverture internationale et la mobilité éco-responsable de ses jeunes, en leur offrant des opportunités enrichissantes pour leur avenir professionnel, grâce au dispositif **ESCALE**: « Échanges, Savoir-faire, Cultures, Apprentissage des langues en Europe ».

Il permet de financer les frais de préparation et de réalisation des projets de mobilités européennes des apprentis et de leurs accompagnateurs, et encourage l'adoption de modes de transport éco-responsables tels que le covoiturage, le bus, le train, le bateau et le vélo.

#### Deux projets de mobilité sont soutenus :

- Douze jeunes du CFA Agricole d'Obernai se rendront à Neupotz, Neustadt an der Weinstrasse, Böhl Iggelheim, Neuhofen, Speyer et Ludwigshafen en Allemagne. Le montant total de ce projet s'élève à près de 20 000 euros, incluant la subvention européenne et la part régionale. Les diplômes préparés sont les Bac Pro aménagements paysagers et agroéquipement.
- Cinq jeunes du GRETA Lorraine Nord iront quant à eux en Irlande. Le montant total de cette mobilité s'élève à près de 15 000 euros. Les diplômes préparés sont les Bac Pro aéronautique et systèmes numériques.



## Rentrée 2024 : de nouvelles mesures pour renforcer les formations sanitaires et sociales

Répondre aux besoins croissants de recrutement dans le sanitaire et social (près de 9 000 professionnels par an attendus d'ici 2030), tel est l'objectif de ce nouveau plan d'actions qui sera mis en œuvre dès la rentrée 2024.

Un **budget de 4 millions d'euros** sera alloué à une série de nouvelles mesures pour renforcer les formations d'aide-soignant et de petite enfance :

- Un travail sur l'attractivité des métiers sanitaires et sociaux pour en améliorer leur image, en collaboration avec les employeurs et les professionnels.
- Une plus grande proximité dans l'organisation de l'offre aide-soignant, au profit des territoires ruraux : à l'échelle de la Région Grand Est, 4 205 places sont proposées. En cohérence avec le Pacte des ruralités, des places supplémentaires seront créées dans les départements ruraux présentant à la fois des besoins importants en terme d'emploi mais aussi une saturation des places actuelles de formation. 40 places supplémentaires sont ainsi proposées dans l'Aube, 37 dans les Vosges et 21 en Haute-Marne.
- Un renforcement des places sur le volet petite enfance, avec par exemple à Mulhouse (68), une nouvelle école de formation (20 places).
- Une simplification du parcours des apprenants, en réduisant la complexité administrative et en améliorant la prise en charge des apprenants.
- Une diversification des viviers en structurant une variété de filières de formation. Les dispositifs de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) hybride seront développés, et des partenariats avec Transition Pro permettront d'accompagner les reconversions professionnelles.
- Une indemnité de stage de 35 euros par semaine pour les élèves aides-soignants. Le coût de cette nouvelle mesure, qui concernerait potentiellement 2 600 élèves dont le parcours de formation est financé par la Région, est estimé à 2 millions d'euros pour une année complète, soit 500 000 euros pour 2024.

Ce plan s'inscrit dans une stratégie globale, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, France Travail et les Autorités académiques, pour assurer une complémentarité des actions à l'échelle régionale.

La Région Grand Est confirme ainsi son engagement à soutenir et valoriser les métiers sanitaires et sociaux, essentiels à la cohésion sociale et au bien-être des habitants. Les mesures prises visent à répondre aux besoins immédiats et futurs, tout en garantissant des parcours professionnels enrichissants et valorisants pour les apprenants.





# Grand succès des premiers appels à projets en faveur de l'élevage en Grand Est

Dans le cadre de sa politique ambitieuse en matière d'élevage, la Région Grand Est a participé au financement de pas moins de 665 dossiers de demandes d'aides au titre de l'appel à projet IPAGE élevage (Investissements pour la Performance des Exploitations du Grand Est dans le domaine de l'élevage) pour l'année 2023.

Au total, 715 dossiers ont été déposés sur la totalité de la période d'ouverture du 30 mai 2023 au 22 septembre 2023.

Le dispositif comprend deux volets:

- Le volet 1 « multi-performance des filières d'élevage », dont le cofinancement national sera assuré par la Région Grand Est, a pour finalité d'assurer le maintien et le développement des filières d'élevage du Grand Est en soutenant la construction, la modernisation et l'adaptation des bâtiments et équipements d'élevage. Le montant des aides régionales s'élève à 11,9 millions d'euros pour un total de 665 exploitations.
- Le volet 2 « gestion des effluents d'élevage », qui permet de soutenir les investissements en lien avec la gestion des effluents d'élevage, sera cofinancé par les Agences de l'eau à hauteur de plus de 225 000 euros pour 70 dossiers.

Par ailleurs, l'ensemble de ces dossiers bénéficiera d'une aide européenne FEADER pour un montant total de 18,1 millions d'euros. Soit un soutien global de plus de 30 millions d'euros pour un total de 674 exploitations.

### IPAGE Elevage a été reconduit au printemps 2024.

L'appel à projets était ouvert pour une durée d'un mois, du 15 avril au 15 mai 2024 afin de permettre à des bénéficiaires qui n'auraient pas pu déposer leur dossier en 2023 de le faire en 2024 et de privilégier des dossiers matures.

Comme en 2023, l'appel à projets IPAGE élevage était articulé autour de 2 volets complémentaires sur la multiperformance des filières d'élevage et la gestion des effluents d'élevage. Les taux d'intervention et plafonds étaient inchangés par rapport à l'appel à projets 2023. Près de 600 dossiers ont été déposés et sont en cours d'instruction par les services de la Région.

Ces résultats sont la conséquence d'une politique régionale ambitieuse en matière d'élevage et qui se poursuivra jusqu'en 2028 avec le déploiement du programme Ambition Eleveurs. Ce plan inédit et volontariste permettra alors à 2000 éleveurs de bénéficier d'un parcours individuel de transformation favorable à davantage de robustesse et de triple performance dans les exploitations. Un engagement fort de la Région pour faire de l'élevage du Grand Est un secteur d'activité attractif et fort de perspectives d'avenir.



## Le Pacte pour les Ruralités essaime ses mesures au cœur des territoires

En avril dernier, la Région dévoilait son nouveau Pacte pour les Ruralités, construit avec les territoires, et mettant en lumière la diversité, la richesse et la vitalité de ses ruralités. L'objectif est clair : répondre aux aspirations des habitants des 4 553 communes rurales du Grand Est.

Aujourd'hui, le Pacte pour les Ruralités déploie sur le terrain de nouvelles initiatives visant à lever les obstacles entravant leur développement, et à doter les habitants, les entreprises, les collectivités locales, des outils nécessaires pour prospérer.

Ce Pacte illustre l'engagement de la Région à renforcer l'attractivité de toutes les ruralités, en reconnaissant leur potentiel à devenir des moteurs de développement économique, social et durable pour la région.

### Revitaliser le commerce de proximité dans les zones rurales

Le dispositif Accompagnement des commerces en ruralité (ACCOR) vise à dynamiser les bourgs ruraux en soutenant les commerces de proximité. Initialement réservé aux centralités rurales et aux Petites Villes de Demain, ce programme est désormais étendu à toutes les communes rurales grâce au Pacte pour les Ruralités.

Avec des aides financières pour des investissements non productifs<sup>1</sup>, les centres-bourgs ruraux peuvent améliorer leur attractivité par la création, la rénovation et l'embellissement de leurs commerces locaux, renforçant ainsi leur vitalité commerciale et se positionnant comme des acteurs clés du développement économique et social de la région.

### Dynamiser l'éducation rurale : soutien renforcé aux Maisons Familiales et Rurales

Les Maisons Familiales et Rurales (MFR) participent pleinement à renforcer l'attractivité des territoires ruraux en permettant aux jeunes d'étudier là où ils le souhaitent, dans un environnement adapté à leurs besoins. Grâce à leur approche pédagogique spécifique, les MFR permettent d'accompagner tous les profils vers la réussite, en offrant une réelle égalité des chances à chaque jeune du territoire. Pour encourager chacun dans son choix d'orientation, la Région accorde un soutien financier complémentaire de 600 000 euros au fonctionnement des MFR.

. .

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ne participe pas directement à la production de biens ou de services.



### Soutien à la population ukrainienne : la Région toujours mobilisée

Suite à l'invasion en février 2022 de l'Ukraine par la Russie et au déclenchement d'une guerre sur le sol européen, la Région Grand Est s'est mobilisée en déployant de multiples mesures d'urgence (politiques, matérielles, humanitaires, techniques) représentant un soutien financier de plus de 800 000 euros.

Dans la continuité de cet engagement, les élus de la Commission permanente de ce jour ont approuvé un soutien financier de 8 000 euros à la Fédération Générale des Pupilles de l'Enseignement Public (FGPEP) pour l'organisation d'un séjour de répit destiné à 40 jeunes de la région de Kharkiv.

Depuis le début du conflit, les enfants ukrainiens sont gravement touchés, beaucoup ayant dû fuir leurs foyers ou perdu leurs parents. En réponse, la FGPEP, en collaboration avec l'ONG Europe Prykhystok, a organisé des séjours en France pour ces jeunes depuis 2022, permettant à plus de 300 enfants ukrainiens de bénéficier d'un répit.

Le projet prévoit d'accueillir les jeunes pour deux semaines en France, comprenant une semaine en Alsace avec des activités culturelles, pédagogiques et sportives ainsi que des visites des institutions européennes, suivie d'une semaine en Île-de-France.

Cette initiative, d'un coût total estimé à 62 800 euros et prévu cet automne, vise à offrir un soutien éducatif et psychologique aux enfants tout en favorisant les échanges interculturels entre jeunes français et ukrainiens.

### La Région intensifie ses efforts pour une rénovation énergétique performante

La Région Grand Est renforce son engagement pour la rénovation énergétique en attribuant près de 11 millions d'euros à deux initiatives majeures: une augmentation de capital de 6,9 millions d'euros pour la SEM Oktave, visant à intensifier les projets de rénovation énergétique en Grand Est, et une aide de 4 millions d'euros au Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH) pour améliorer l'efficacité énergétique des logements privés.

### Augmentation de capital pour la SEM Oktave

Créée en 2018 par la Région, la Société d'Economie Mixte (SEM) Oktave propose une offre intégrée de rénovation énergétique, couvrant les aspects techniques, administratifs et financiers des projets. Face au succès grandissant rencontré par cette société, les élus de la Commission permanente de ce jour ont voté une augmentation de capital de 6 980 000 euros pour la SEM Oktave, portant son capital total à 9 980 000 euros.

Avec cet investissement, Oktave vise à rénover 500 maisons individuelles et 5 000 logements en copropriété chaque année d'ici 2028. La SEM s'appuie sur des partenariats avec des entreprises locales, des sociétés qui ont pour mission d'aider les accédants à la propriété et les propriétaires occupants modestes (SACICAP), et des institutions financières.

A ce jour, Oktave a déjà généré un total de 187 millions d'euros de travaux énergétiques et contribué à 1 400 emplois dans le bâtiment<sup>2</sup>. Les travaux réalisés permettent d'éviter l'émission de 15 000 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par an.

En savoir plus sur: www.oktave.fr

### Renforcer le Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)

Une aide de plus de 4 millions d'euros a également été approuvée pour le fonctionnement du Service Public de Rénovation de l'Habitat et France Rénov' qui apporte un conseil gratuit aux particuliers sur la rénovation énergétique de leur logement.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> En unités de travail annuelles — source outil TETE Ademe



En Grand Est, 110 conseillers France Rénov' sont répartis sur tout le territoire pour répondre aux questions que peuvent se posent les particuliers: quelles aides publiques pour rénover? Comment s'y prendre? Quelle est la

première étape? Le devis que j'ai reçu pour le changement de ma chaudière respecte t'il les critères des aides? etc.

Concrètement, ils accompagnent les particuliers dans toutes les étapes pour réussir leurs travaux de rénovation et faire ainsi des économies, d'énergie et financières.

En 2023, ils ont répondu à plus de 20 000 sollicitations par téléphone, en rendez-vous individuel ou en visite à domicile.

En savoir plus sur: https://france-renov.avec.climaxion.fr - ou par tél au 0800 60 60 44 (appel gratuit).

### Des mesures de soutien à l'installation des vétérinaires

La Région Grand Est met en place un plan pour lutter contre la désertification des vétérinaires ruraux, essentiel pour les soins aux animaux d'élevage et la santé publique.

Face à la baisse des vétérinaires ruraux (16,8% en 2023), des mesures d'urgence et structurantes ont été adoptées en avril 2023 dans le cadre du plan global élaboré par la Région en concertation avec la profession vétérinaire.

Elles incluent un dispositif de soutien aux investissements des vétérinaires ruraux, relancé pour 2024. Elles prévoient également des aides pour l'accueil d'étudiants vétérinaires et l'installation de nouveaux vétérinaires ruraux. Le règlement de l'aide à l'accueil des étudiants est modifié pour inclure toutes les écoles vétérinaires françaises et européennes accréditées.

### Déploiement d'un nouveau dispositif nommé « Aide à l'installation des vétérinaires au profit des animaux d'élevage »

Ce nouveau dispositif, prévu dans le plan d'actions, vise à encourager l'installation de jeunes diplômés ou de nouveaux vétérinaires en Grand Est. Il tient compte des différentes configurations d'installation (collaborateur libéral, associé, installation individuelle) avec des aides financières spécifiques. Les bénéficiaires exerceront l'activité rurale, la continuité des soins pour au moins cinq ans.

## Des vacances pour tous les enfants

Consciente des difficultés auxquelles sont confrontés de nombreux enfants et afin de leur permettre de partir en vacances durant l'été et à la Toussaint, la Région Grand Est soutient depuis trois ans les têtes de réseaux associatifs de son territoire: Jeunesse au Plein Air (JPA), Caritas d'Alsace/Secours Catholique et le Secours Populaire.

En 2023, cette aide a ainsi permis à 2 917 enfants du Grand Est non seulement de profiter d'un programme d'activités diversifiées leur permettant de vivre et partager une expérience enrichissante mais aussi de briser les barrières économiques et sociales qui les empêchent souvent de bénéficier des plaisirs et des bienfaits des vacances.

Cette année encore, la Collectivité régionale a donc souhaité renouveler son partenariat à hauteur de 100 000 euros avec les trois structures précitées, afin de permettre à 3 180 enfants de découvrir de nouvelles destinations, prioritairement en Grand Est, et activités le temps des vacances d'été et de la Toussaint.

